

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay, tenue au 1330 rue Bersimis, arrondissement Chicoutimi, le 16 janvier 2019 à 15 h 30, sous la présidence de M. Marc Pettersen.

Sont présents : Mesdames Martine Lafond et Lyna Tremblay ainsi que Messieurs, Jean-Marc Crevier, Carl Dufour, Martin Harvey et Michel Tremblay.

Assistent également :

Monsieur Jean-Luc Roberge, directeur général, de même que Mesdames Natacha Boies, directrice à l'exploitation et Eve-Marie Lévesque, conseillère en communication et secrétaire générale.

M. Pettersen souhaite la bienvenue à tous.

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier

Appuyé par M. Carl Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit accepté, le point « Affaires diverses » demeurant ouvert à toute discussion.

Il est proposé par Mme Martine Lafond

Appuyé par M. Carl Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2018 soit, et il est adopté dans sa forme et teneur.

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier

Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 janvier 2019 soit, et il est adopté dans sa forme et teneur.

19-003 Correspondance

De noter le dépôt de la correspondance en date du 16 janvier 2019.

Il est proposé par M. Michel Tremblay

Appuyé par Mme Lyna Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la STS achètera 5 billets, pour un montant de 200 \$ taxes incluses, pour assister à la Soirée Super Bowl le 3 février 2019 à l'hôtel La Saguenéenne, organisée par des étudiants du Séminaire de Chicoutimi au profit de la Fondation de ma vie;

QUE conformément au plan de partenariat, cette commandite offre la visibilité suivante à la STS, soit son logo sur le diaporama ainsi que sur les billets de l'activité, la possibilité d'afficher une banderole, une table au nom de l'entreprise ainsi qu'une mention lors des remerciements majeurs.

19-004 Demande de transport adapté – Hors territoire

CONSIDÉRANT le dépôt d'une lettre de Mme Nicole Dufour, directrice générale de l'Association pour les personnes handicapées A.B.C.S. de Saint-Ambroise afin d'obtenir du transport pour des usagers de Shipshaw ayant des activités à Saint-Ambroise pour la période de janvier à juin 2019;

CONSIDÉRANT les ententes prises antérieurement avec le transporteur Interbus pour le transport de ces usagers pour des activités ciblées pendant ladite période;

CONSIDÉRANT l'intérêt de ce dernier pour renouveler l'entente.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme Martine Lafond
Appuyé par M. Martin Harvey

ET RÉSOULU UNANIMEMENT :

D'offrir un service de transport aux usagers de Shipshaw pour les activités de Saint-Ambroise, selon les mêmes modalités que l'année précédente, au taux majoré tel qu'entendu entre les deux organismes, attendu que le nombre de déplacement (événements) et d'usagers à transporter doit demeurer le même par rapport à la même période de l'année précédente.

19-005 Promotion – Semaine de relâche

CONSIDÉRANT que la semaine de relâche se tiendra du 4 au 8 mars 2019;

CONSIDÉRANT la ville de Saguenay propose des activités spéciales dans le cadre de la semaine de relâche;

CONSIDÉRANT que la STS souhaite offrir une promotion spéciale pour le transport régulier pour cette période afin de permettre aux jeunes de se familiariser avec le transport en commun pour profiter des activités offertes sur le territoire de Saguenay.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par M. Martin Harvey
Appuyé par M. Carl Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE durant la semaine de relâche du 4 au 8 mars 2019, le transport en commun régulier soit offert gratuitement pour les jeunes de 17 ans et moins sous présentation d'une carte d'identité;

QUE la STS procède à des vérifications auprès des autres sociétés de transport concernant leur façon de faire entourant les promotions offertes au transport régulier et au transport adapté lors de la semaine de relâche;

ET QU'au CA du 20 février 2019, les vérifications soient présentées afin de décider si la promotion de la semaine de relâche sera aussi offerte aux utilisateurs du transport adapté.

19-006 Remplacement de voiture accidentée

Il est proposé par M. Michel Tremblay
Appuyé par M. Jean-Marc Crevier

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

D'autoriser la STS à procéder à une demande de prix auprès de trois fournisseurs pour l'achat d'un véhicule neuf de type mini fourgonnette afin de remplacer une voiture accidentée déclarée perte totale de la STS.

19-007 Approbation des comptes – Décembre 2018

Il est proposé par M. Carl Dufour
Appuyé par M. Michel Tremblay

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le caisse-déboursés du mois de décembre 2018 soit, et il est par les présentes, approuvé et autorisation est donnée au directeur général de procéder au paiement de ces comptes.

19-008 Approbation des états financiers – Novembre 2018

Il est proposé par M. Jean-Marc Crevier
Appuyé par M. Carl Dufour

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE les états financiers du mois de novembre 2018 soient, et ils sont par les présentes, approuvés.

19-009 Rapports d'achalandage – Novembre 2018

De noter le dépôt du rapport d'achalandage du service de transport régulier où l'on enregistre une hausse de l'achalandage de 25 % pour le mois de novembre 2017 par rapport au même mois en 2018, pour un écart cumulatif défavorable de 8 % par rapport à la même période en 2017 (janvier à novembre).

19-010 Information réseau

La directrice de l'exploitation informe les administrateurs que les changements effectués sur la ligne # 8 le 7 janvier 2019 se sont bien déroulés. Aucune plainte n'a été déposée à cet effet.

19-011 Revue de presse et éléments promotionnels

La secrétaire générale invite les administrateurs à prendre connaissance des documents de presse concernant la STS et autres événements promotionnels parus récemment.

19-012 Date et lieu de la prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mercredi 20 février 2019, à 15 h 30 au centre administratif de la Société.

19-013 Déneigement

M. Carl Dufour souligne que des citoyens de Jonquière lui ont fait part du déneigement déficient de certains abribus. Il souligne également qu'il serait important de sensibiliser les déneigeurs à faire preuve de vigilance lors des opérations de déneigement près des abribus afin de prévenir des accidents avec la clientèle de la STS.

La parole est cédée au public.

Messieurs Claude Belley et José-Nicolas Lopez, chauffeurs d'autobus de la STS et membres du syndicat des chauffeurs, demandent certaines informations concernant les sujets traités pendant la séance.

Et la séance est levée à 16 h 26

Président

Secrétaire